

## ANNONCES DES LAURÉATS DU PRIX DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES 2023

**(20 juillet 2023)** Le Président de l'Assemblée générale, Csaba Kőrösi, a annoncé aujourd'hui les lauréats du prestigieux Prix des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme pour 2023 :

- Centre des droits de l'homme "Viasna", Biélorussie
- Mme Julienne Lusenge, République démocratique du Congo
- Centre d'études sur les droits de l'homme d'Amman, Jordanie
- M. Julio Pereyra, Uruguay
- Coalition mondiale des organisations de la société civile, des peuples autochtones, des mouvements sociaux et des communautés locales pour « la reconnaissance universelle du droit à un environnement propre, sain et durable »

« Le dévouement des lauréats témoigne de la nature universelle des droits de l'homme à un moment critique », a déclaré Csaba Kőrösi, président de la 77<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.

« Le Prix envoie un message clair aux défenseurs des droits de l'homme du monde entier : la communauté internationale est reconnaissante et soutient leurs efforts pour promouvoir tous les droits de l'homme pour tous.

Créé par l'Assemblée générale en 1966 (A/RES/21/2217), le Prix a été décerné pour la première fois en 1968 lors de ce que l'on appelle aujourd'hui la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre. Il est décerné tous les cinq ans pour « des réalisations exceptionnelles dans le domaine des droits de l'homme ». Parmi les précédents récipiendaires figurent Jimmy Carter, Nelson Mandela, le Dr Denis Mukwege, Eleanor Roosevelt, Malala Yusafzai et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les lauréats du prix ont été choisis par un comité spécial parmi plus de 400 candidatures reçues des États membres, du système des Nations Unies et de la société civile. Le Comité est présidé par le Président de l'Assemblée générale et compte parmi ses membres le Président du Conseil

économique et social, le Président du Conseil des droits de l'homme, le Président de la Commission de la condition de la femme et le Président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a apporté son soutien au comité spécial.

La cérémonie de remise du Prix 2023 aura lieu au siège des Nations Unies à New York en décembre 2023, dans le cadre des activités de commémoration de la Journée des droits de l'homme. La date exacte de la cérémonie sera annoncée en temps voulu.

Plus de détails sur les lauréats du Prix des droits de l'homme 2023 :

- **Centre des droits de l'homme "Viasna", Biélorussie**

Le Centre des droits de l'homme "Viasna" a été créé en 1996 lors d'actions de protestation de masse de l'opposition démocratique au Bélarus pour contribuer au développement de la société civile dans le pays sur la base du respect des droits de l'homme. Ses objectifs sont l'assistance pratique aux initiatives civiques dans le domaine de la défense juridique des citoyens ; recherche sur l'état de la société civile et de la défense juridique en Biélorussie ; l'éducation civique et aux droits de l'homme ; promotion de la démocratie et des droits de l'homme et soutien aux initiatives civiques dans le domaine des droits de l'homme.

- **Mme Julienne Lusenge, République démocratique du Congo**

Mme Julienne Lusenge est une leader, une artisane de la paix, une militante des droits humains et une ardente défenseuse qui contribue de manière constante et sans compromis à la promotion des droits humains des femmes en République démocratique du Congo depuis plus de 40 ans. De la prévention et de la réduction de la violence sexuelle et sexiste au renforcement de la participation et du leadership des femmes dans la consolidation de la paix, l'engagement politique et la société civile, Julienne permet aux femmes de prendre le contrôle de leur vie et d'influencer leurs propres communautés.

- **Le Centre d'études sur les droits de l'homme d'Amman (ACHRS), Jordanie**

L'ACHRS est un centre indépendant, régional, scientifique et de plaidoyer pour les études, la recherche et la formation sur les questions des droits de l'homme et de la démocratie. Ses activités contribuent à la diffusion d'une culture des droits de l'homme. Il couvre cinq priorités couvrant des questions clés en matière de droits humains : le droit à la vie, le droit de penser, le droit de parler, le droit de participer et les droits humains des femmes.

• **M. Julio Pereyra, Uruguay**

Julio Pereyra est un éducateur communautaire et un activiste travaillant avec les communautés les plus marginalisées. Se concentrant sur la ré-institutionnalisation des enfants au système éducatif, il fournit une assistance thérapeutique-pédagogique aux enfants handicapés et l'accès aux orthèses, prothèses et médicaments. Il se concentre également sur l'éradication de la mortalité infantile et de l'eugénisme, le décrochage scolaire, la malnutrition et la grossesse chez les adolescentes. En outre, il dirige des projets sur le travail des enfants et la malnutrition, ainsi que sur les soins de santé primaires dans les villages, les zones rurales et dans les quartiers marginalisés et les zones à fort trafic de drogue.

• **Coalition mondiale des organisations de la société civile, des peuples autochtones, des mouvements sociaux et des communautés locales pour « la reconnaissance universelle du droit à un environnement propre, sain et durable », Global**

La Coalition, composée de plus de 1 350 organisations et autres entités de 75 pays, a joué un rôle crucial dans la réalisation de la reconnaissance historique du droit à un environnement propre, sain et durable. Le Conseil des droits de l'homme a reconnu ce droit le 8 octobre 2021 par la résolution 48/13, suivie de la résolution 76/300 de l'Assemblée générale adoptée le 28 juillet 2022. Cette avancée majeure pour les droits de l'homme est le résultat direct des efforts persistants de la Coalition.

Les membres du Comité spécial expriment leur profonde admiration pour tous les acteurs de la société civile qui, par leur travail inlassable, contribuent à la promotion, à la protection et à l'avancement des droits de l'homme. Les membres du Comité spécial reconnaissent le rôle important que jouent les défenseurs et les militants des droits de l'homme et souhaitent exprimer leur admiration pour leur courage et leur dévouement tout en condamnant fermement toute

tentative de les réduire au silence et de les intimider. Ils expriment, en particulier, leur profonde solidarité à ceux qui sont détenus en représailles à leur travail de défense des droits de l'homme et de poursuite de la mise en œuvre de toutes les dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous célébrons cette année le 75<sup>e</sup> anniversaire. La commission spéciale appelle les États membres à libérer tous les défenseurs des droits de l'homme détenus.

*Pour plus d'information veuillez contacter:*

• *Paulina Greer, porte-parole du président de l'Assemblée générale, [kubiakp@un.org](mailto:kubiakp@un.org) +1 (917) 367- 3819*

• *Laura Gelbert, Bureau des droits de l'homme des Nations Unies, [gelbert@un.org](mailto:gelbert@un.org) + 1 (917) 208 - 6656*